

Rentrée 2021 : saignée sur les postes dans le 2nd degré varois

Vendredi 19 mars 2021, CTSD (Comité technique spécial départemental) devant entériner les créations et suppressions de postes par établissements et disciplines, la FSU a fait le constat que la situation, redoutée au vu de la baisse des moyens, notamment en heures postes, est bel et bien catastrophique.

Lors du CTSD du 25 janvier sur la répartition de la dotation horaire départementale, aux côtés des collègues durant la manifestation du 26 janvier et pendant les audiences demandées par les collèges et lycées varois, les représentant.e.s de la FSU ont dénoncé la baisse des moyens alloués au 2nd degré dans le Var, liée aux choix budgétaires catastrophiques du Gouvernement pour l'Éducation nationale : baisse globale des moyens alloués au 2nd degré. Avec -202 heures postes (hp) pour 281 élèves supplémentaires en lycée (post bac compris), -270,5 hp alors que les effectifs augmentent de 397 élèves en collège et -7 hp pour 27 élèves supplémentaires en LP. L'Inspection d'académie nous annonce devoir rendre 29,49 équivalent temps plein (ETP). Suite au CTSD du 25 janvier et après le travail des services de l'Inspection, le solde est de -28 postes, ce qui se décompose en 80 suppressions dont 33 sur postes occupés (MCS) et 52 créations, et une augmentation des compléments de service pour la rentrée 2021 avec 239 CSD/CSR (augmentation de 40% en collège et 12% en lycée).

Les chiffres présentés par l'Inspection d'académie du Var sur les postes dans le Var

Voici une synthèse de la proposition de l'Inspection d'académie pour les postes dans le 2nd degré varois :

- Collèges = suppressions de 16 postes (36 suppressions, dont 17 postes occupés entraînant une mesure de carte scolaire pour les collègues / 20 créations) ;
- Lycées (généraux et technologiques) = suppression de 10 postes (28 suppressions, dont 7 postes occupés entraînant une mesure de carte scolaire pour les collègues / 18 créations) ;
- Lycées et sections professionnels = suppression de 2 postes (16 suppressions, dont 9 postes occupés entraînant une mesure de carte scolaire pour les collègues / 14 créations).

La situation est particulièrement catastrophique pour certaines disciplines à l'échelle du Var : Anglais (7 suppressions en collège, dont 6 sur postes occupés), Mathématiques (10 suppressions en lycées et collèges), Technologie (5 suppressions en collèges, dont 3 sur postes occupés)... la liste est hélas très longue.

Les enjeux pour les collègues lors de la prochaine rentrée varoise

Comme chaque année, lors du CTSD création / suppression de postes, vos élu.e.s FSU ont récolté, grâce à leurs représentant.e.s locaux dans les établissements, le plus d'informations possible, afin d'atténuer la balance, extrêmement négative, des postes dans notre département. Ils sont les seuls à fournir un tel travail, qui peut paraître bien vain, tant la destruction des postes dans l'Éducation nationale est bel et bien un engagement affiché du Gouvernement faisant fi de la dégradation des

conditions de travail et de réussite des élèves, mais qui a des conséquences non négligeables pour les collègues. Quand vos élu.e.s FSU proposent des créations ou des non-suppressions de postes, argumentées et solides, à l'Administration, leurs objectifs sont en effet clairs : limiter les mesures de carte scolaire en les évitant lorsqu'il existe une solution ou en veillant à ce qu'un poste de la même discipline existe ou soit créé à proximité ; garantir un nombre plus élevé de postes offerts au mouvement pour permettre à chaque enseignant.e d'exercer son droit à la mobilité, de pouvoir se rapprocher de sa famille, d'obtenir le poste qu'elle ou il vise parfois depuis longtemps...

Nous remercions donc à nouveau les représentants locaux de nos syndicats de la FSU pour leurs remontées, déterminantes pour les propositions portées au niveau départemental.

Les propositions de la FSU pour atténuer les conséquences désastreuses pour les collègues varois.e.s

Nous avons formulé plusieurs propositions à l'Administration, afin de limiter les effets, sur les postes, de la baisse inacceptable des moyens alloués au 2nd degré, en proposant les maintiens ou créations de postes, notamment dans les disciplines « en tension » (nombreuses mesures de cartes scolaires et/ou difficultés d'obtenir une mutation), y compris par le biais de postes à complément de service (nous sommes conscients que cette solution n'est pas idéale, mais représente tout de même un pis-aller par rapport au fait de se retrouver à des dizaines de kilomètres de ses proches) :

- création d'un poste en SVT au collège d'Aups ;
- création d'un poste en Anglais au collège de Carqueiranne ;
- création d'un poste en Histoire-Géographie au collège Léotard à Fréjus ;
- création d'un poste en Éducation musicale et chant choral au collège L'Esterel de St-Raphaël avec complément de service à Fréjus ;
- création d'un poste en Mathématiques au collège de Gassin ;
- création d'un poste en EPS au collège de Rocbaron (annulée par l'Inspection d'académie) ;
- création d'un poste de Technologie au collège de St-Cyr avec complément de service au Castellet ;
- création d'un poste de Physique-Chimie et d'un poste de SVT avec complément de service implanté au collège L'Herminier ou au collège de St-Mandrier ;
- maintien d'un poste de Lettres classiques au collège Curie en fonction des heures disponibles en Lettres en lycée ou en collège à La Seyne ;
- création d'un poste d'Espagnol avec complément de service à La Seyne implanté au collège L'Herminier ou au collège Éluard ;
- création d'un poste à complément de service à Toulon en Mathématiques au collège Pagnol de Toulon ;
- création d'un poste à complément de service à Toulon en Lettres modernes au collège Voltaire de Toulon ;
- création d'un poste en Mathématiques au collège de Vinon-sur-Verdon ;
- création d'un poste en SVT au lycée Raynouard de Brignoles ;

- création d'un poste en Anglais au lycée du Coudon à La Garde ;
- création d'un poste en SVT au lycée du Coudon à La Garde ;
- création d'un poste en Lettres modernes au lycée du Golfe de St Tropez à Gassin ;
- création d'un poste en Anglais au lycée Jean Aicard à Hyères ;
- maintien du poste en EPS au lycée du Val d'Argens au Muy ;
- création d'un poste en Anglais avec complément de service à Toulon au lycée A-S Pic de Toulon ;
- création d'un poste en Mathématiques avec complément de service à Toulon au lycée A-S Pic de Toulon ;
- création d'un poste en Hôtellerie STC au lycée A-S Pic de Toulon.

Nous sommes conscients que nos propositions, même si elles étaient toutes acceptées par l'Administration, n'enlèveraient pas son caractère catastrophique à l'évolution des postes à la prochaine rentrée scolaire. Elles permettraient cependant d'obtenir une amélioration nette de la carte scolaire et des droits de mobilité des personnels par rapport à la proposition de l'Inspection d'académie : si l'ensemble de nos propositions était repris, la balance création / suppression de postes dans le Var passerait de -28 à -6. Chaque année, une bonne partie de nos demandes est acceptée. Nous espérons que cela sera encore le cas, tant la proposition initiale de l'Administration ne laisse augurer que d'énormes difficultés pour les personnels.

Dans l'immédiat, les élu.e.s FSU au CTSD, aux côtés des représentant.e.s de toutes les organisations syndicales présentes, ont voté CONTRE la proposition initiale de l'Inspection d'Académie sur les créations / suppressions de postes. Un nouveau CTSD se tiendra donc le jeudi 1^{er} avril. Nous verrons alors si nos propositions ont été reprises par l'Administration.

Dans tous les cas, la FSU continuera à dénoncer le manque de moyens dans notre département, aux côtés des collègues, et continuera, à travers ses représentant.e.s à toutes les échelles, son travail pour l'amélioration des conditions de travail des personnels et des élèves !